

Règlement Rolleurope 2019

1. Engagement

Toutes les épreuves de la Rolleurope sont ouvertes aux licenciés et non-licenciés, Hommes et femmes, nés en 2001 ou avant (18 ans dans l'année).

Les jeunes skieurs nés en 2002, 2003 et licenciés dans un club FFS peuvent participer aux épreuves en relais.

Chaque concurrent qui aura sollicité son inscription s'engage à respecter dans son intégralité le présent règlement.

Tous les licenciés devront présenter une licence ou une photocopie de licence lors du retrait des dossards.

Tous les non-licenciés devront présenter le jour du retrait des dossards une pièce d'identité pour vérification de l'âge, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du ski roue en compétition datant de moins d'un an ou d'une licence sportive d'une autre fédération sportive en cours de validité comprenant un certificat médical, quelle que soit leur nationalité.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique.

Une autorisation parentale sera à joindre pour toutes les inscriptions des moins de 18 ans.

2. Inscriptions

Les inscriptions pourront se faire :

- Par internet jusqu'au 15 juin 2019 minuit

- Sur place, le vendredi 21 juin 2019 de 17h00 à 22h00 et le samedi 22 juin 2019 de 6h à 8h30 au Village Rolleurope, plan d'eau du Siguret, Jausiers 04850.

Les montants d'inscription sont fixés ainsi :

épreuve	23 Km	Relais a 2	Relais a 4	spectateurs
prix inscription	26.50€/personne	17€/par inscrit	9€/ par inscrit	X
repas par personne	inclus	inclus	inclus	10€

Pour les inscriptions sur place, un supplément de 5€ sera demandé aux skieurs qui souhaitent participer à l'épreuve Roll Europe.

Au cas où un participant dûment inscrit ne se présenterait pas au départ, le droit d'inscription ne sera pas remboursé. Dans le cas d'une demande d'annulation d'inscription en amont de l'événement (avec justificatif pour les blessures et maladies), l'organisation se réserve le droit de ne pas en rembourser l'intégralité du montant (couverture des frais fixes engagés, repas, logement, etc). Les modalités de remboursement s'établissent comme suit :

- Remboursement intégral des frais d'inscription aux épreuves et d'hébergement si la demande est faite un mois avant l'évènement (avant le 8 Mai minuit)

- Jusqu'à 15 jours avant la manifestation, remboursement des frais d'inscription aux épreuves et frais d'hébergement moins 5€ de frais administratifs pour les inscriptions ainsi que 5€ pour l'hébergement le cas échéant (avant le 20 mai minuit)

- Dans les 15 derniers jours : remboursement de l'inscription aux épreuves sur présentation d'un certificat médical uniquement moins 10€ pour frais administratifs. Les frais d'hébergement (réservation, repas) ne seront pas remboursés.

Dans le cas où le comité d'organisation se verrait dans l'obligation d'annuler l'épreuve, aucun remboursement des droits d'inscription ne sera automatiquement effectué.

Les inscriptions et retraits des dossards seront clos à 6h30 le dimanche 9 juin 2018.

Le nombre de participants total maximal aux épreuves du Rolleurope est de 400. Pour des raisons de sécurité et de qualité d'accueil, l'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de participants pour chaque épreuve.

Chaque concurrent devra avoir pris connaissance du présent règlement affiché sur le lieu de départ et le village Rolleurope. Ce règlement est également disponible sur notre site Internet (www.Rolleurope.fr).

CNIL : Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos : nom, prénom et adresse. Les concurrents cèdent leur droit d'image à l'association Rolleurope Organisation sauf refus notifié par écrit à l'organisateur.

3. Port des protections

Le port du casque et des lunettes est obligatoire pour toutes les épreuves.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident si le concurrent ne porte pas de casque et de lunettes. Toute personne ne portant pas de casque ni de lunettes au départ de la course ou le retirant pendant la course sera automatiquement disqualifiée. Le port des autres protections (genouillères, coudières et protège-poignets) est vivement conseillé.

4. Secouristes

Un poste de secours est mis en place dans le Village Rolleurope, Jausiers (04). Une équipe de secouristes suivent les participants sous la responsabilité d'un médecin référent.

5. Sécurité

La sécurité du parcours est assurée par le commissaire de course, le responsable des signaleurs, les signaleurs fixes, mobiles, une voiture ouvreuse, un véhicule balai.

La course se déroule majoritairement sur route ouverte à la circulation.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour tout vol survenu lors de la manifestation.

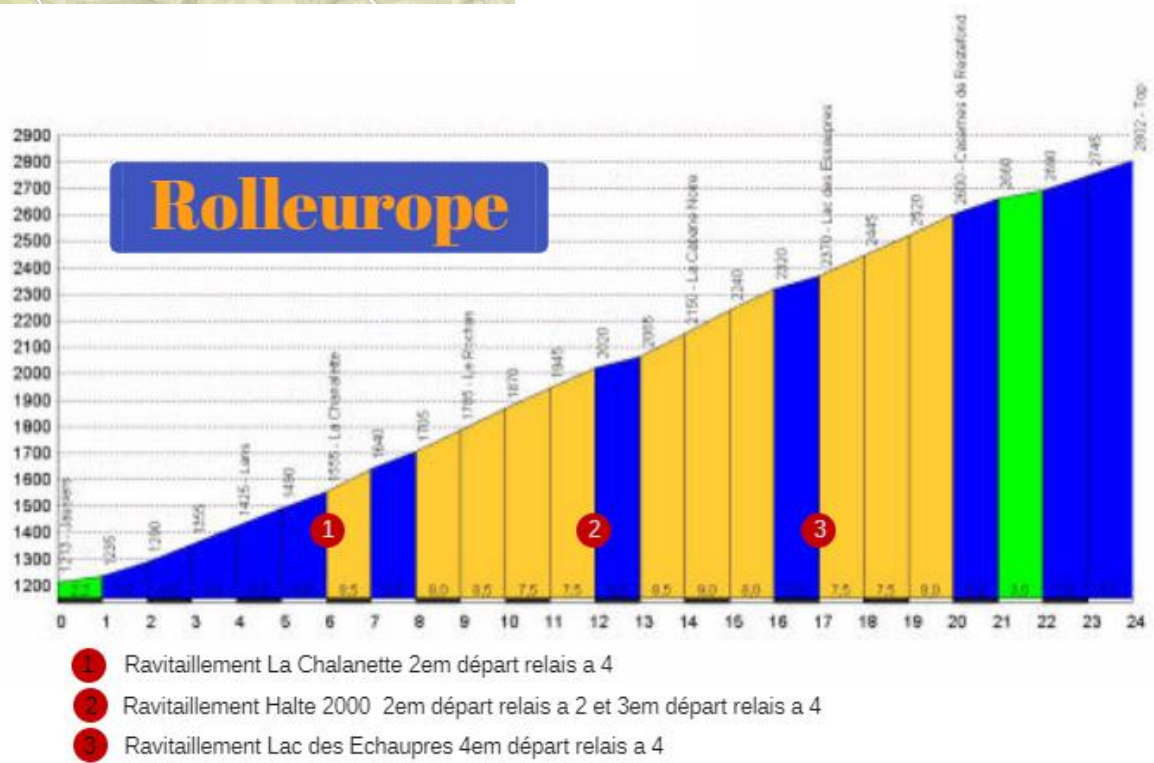
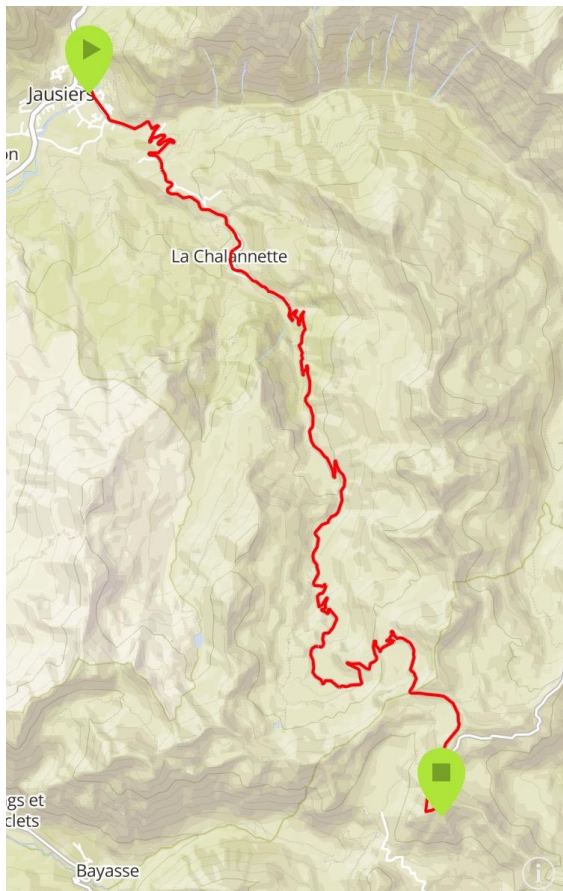
SÉCURITÉ ET RESPECT DES CONSIGNES

Tous les membres de l'organisation ainsi que les signaleurs portant un gilet jaune marqué « Rolleurope » sont habilités à signaler aux membres du jury tout participant qui ne respecterait pas :

- Le code de la route,
- Les consignes de sécurité données par les signaleurs
- Les panneaux et indications spécifiques « Rolleurope » signalant les points dangereux.
- Les zones de délestage de déchets.
- Le règlement de la course.
- La réglementation au cœur du parc national du Mercantour

Le non-respect de ces préconisations de sécurité et de respect de la nature mettant en danger tant les skieurs que l'avenir de l'organisation de cette manifestation sportive, pourra entraîner une disqualification de l'épreuve pour les skieurs fautifs.

6. Parcours



Barrière horaire : La Chalanette 10h30
Halte 2000 11h30
Lac Des Echaupres 12h30
Arrivé 13h

7. Assurances

Les organisateurs ont souscrit une assurance « responsabilité civile, protection juridique et dommage corporel » pour tous les concurrents en règle durant les inscriptions. Un exemplaire du contrat sera consultable et affiché sur place. Nous invitons chaque concurrent à s'assurer personnellement pour les risques « Responsabilité Individuelle Accident » ou à vérifier son taux de couverture soit par le biais de sa licence de la Fédération Française Ski, soit par un autre biais couvrant l'activité.

8. Réserves

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le parcours et tout point du règlement en fonction des circonstances et contraintes extérieures ou organisationnelles.

9. Réglementation générale des Courses (Rolleurope)

La réglementation en vigueur sera celle de la Fédération Française de Ski. Elle sera consultable sur place ou sur le site de la FFS.

Pour les épreuves relais adultes la constitution des équipes est libre : les pelotons mixtes hommes-dames, avec des catégories différentes.

10. Réglementation spécifique Rolleurope

La course est ouverte aux licenciés et non-licenciés nés en 2000 ou avant. Les coureurs âgés de moins de 18 ans le jour de l'événement devront produire une autorisation parentale.

Pour les inscriptions sur place, un supplément de 5€ sera demandé.

Lors de l'inscription, chaque concurrent se verra remettre un dossard, ceux-ci devra être obligatoirement visibles tout au long de l'épreuve. Chaque concurrent devra se munir d'épingles à nourrice pour son dossard.

Le classement scratch et les catégories Jeunes (-20), Vétérans 1 et 2 seront récompensés (homme et femme) lors de la remise des prix officielle.

Les concurrents absents sur les podiums seront classés, mais ne recevront pas leurs lots. Un représentant pourra alors être désigné. Il devra se faire connaître avant l'organisation du podium aux organisateurs et devra pouvoir justifier de la légitimité de sa représentation.

Des « Sprints Intermédiaires » et des « Meilleurs Grimpeurs » pourront être mis en place pour la tête de course.

11. déroulement

J-1

- 17h récupération des dossards et des lots
- 19h cérémonie d'ouverture et explication du programme

Jour J

- 7h30 récupération des dossards et des lots
- 8h30 réveil musical
- 8h30 départ en bus des participants au relais
- 9h départ de la course en solo
- 9h15 départ de la course en relais à 2
- 9h30 départ de la course en relais à 3
- 9h45 suivi de la course par un speaker en directe
- 10h ouverture de la buvette
- 10h début de l'initiation ski roue
- 10h début de l'initiation tir laser
- 11h15 arrivé prévu du premier coureur
- 11h30 ouverture du repas
- 12h50 porte horaire arrêt des skieurs
- 13h descente des skieurs en bus
- 14h arrivé des skieurs
- 15h30 fermeture du repas
- 16h remise des prix
- 16h30 cérémonie de clôture
- 19h fin du concert